



Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'AMCR du 4 février 2023

Association Loi 1901 n° W691061161

Séance ouverte à 14h20 Présents : 37 adhérents

Pouvoirs : 23

Votants : 60 (1 pouvoir invalidé)

Le quorum étant atteint l'assemblée générale extraordinaire peut se dérouler conformément aux statuts de l'AMCR.

Avant d'entrer en matière, le secrétaire, monsieur Michel Fehrenbacher qui animait la séance a rendu hommage à notre ancien président d'honneur, monsieur Roger Lauron et à un ami du club, tous deux décédés durant le mandat écoulé.

Le secrétaire annonce le plan de déroulement de la réunion suivant l'ordre du jour établi pour l'AG :

- Rapport moral présenté par le secrétaire, Michel FEHRENBACHER
- Vote du rapport moral
- Bilan financier présenté par le trésorier René DUPONCHEL
- Vote du bilan financier
- Elections du nouveau Conseil d'Administration

Présentation du rapport moral

Sont abordées les rubriques suivantes :

- La crise du COVID et son impact sur la vie du club. Au cours du 2ème semestre, 2 adhérents ont contracté le COVID avec pour conséquences plusieurs cas contact et l'arrêt temporaire des activités de construction à l'atelier. Le port du masque est revenu d'actualité.
- L'évolution des effectifs du club. Malgré une érosion générale du nombre d'adhérents, notre effectif se maintient autour d'une centaine (104 en 2022) de membres toutes catégories confondues. Compensation des départs par une arrivée de nouveaux adhérents dans toutes les tranches d'âge.
- Le bilan de la formation. 2022 a été une bonne année au niveau de la formation avec plusieurs lâchés de nouveaux pilotes et l'obtention de diplômes. 538 vols de formation ou d'initiation ont été assurés par les 5 moniteurs du club.
- L'Hygiène et la sécurité. L'évolution de la pandémie doit être observée en permanence et chacun doit prendre ses précautions en fonction du risque du moment. Gel, distanciation et port du masque.
- Au niveau de la sécurité, un bilan en nette amélioration. Aucun accident corporel. Seuls, quelques crashes sur défaillance radio ou erreur de pilotage sont à signaler.

- L'état des installations du club. Pour un tas de raisons, il n'y a pas eu de journée d'entretien des installations. Cependant, au cours du deuxième trimestre, nous avons bénéficié d'un roulage des surfaces en herbe par la métropole. Le terrain a été entretenu impeccablement tout au long de l'année par le président Yves BAROUX
- Les axes d'effort à maintenir. Le recrutement ; La formation ; La sécurité ; L'entretien des installations

Les activités notables de l'année de 2022

- 5 mai concours hélicoptères de voltige F3C
- 18 au 24 juillet : Stage d'été et lâché + ailes et brevets
- 31 août : Stage d'initiation pour les jeunes du BIA
- 3 septembre forum des associations de Corbas et de Saint pierre de Chandieu
- 8 septembre reprise des cours de formation
- 17 & 18 septembre, Journées du patrimoine au CVVL (planeurs)
- 25 septembre, journée « grands planeurs »
- 29 septembre stand du club à l'EALC (musée de l'aviation de Corbas)
- 22 octobre journée présentation "drone " aux étudiants de l'IHEDN de Lyon
- 19 novembre Lâché + ailes de bronze

Et les préoccupations pour 2023.

- Les nouvelles règles officielles imposées par les autorités de tutelle:
- Alfa tango et immatriculation
- Les déclarations d'activités de télé pilote sur le site de la DGAC.
- Le renouvellement des attestations de formation Alpha Tango en fin d'année à repasser sur les sites de la FFAM ou de la DGAC
- La réforme pour la modification des qualifications des moniteurs bénévoles
- Certificats d'honorabilité pour les dirigeants et moniteurs
- Le président et le secrétaire rappellent que la sécurité demeure la priorité du club et précise que tout incident dans ce domaine doit être signalé sans délais à un des dirigeants.

Informations :

- Depuis avril 2022, le club a reçu le label Ecole Française d'Aéro Modélisme (EFAM) accordé par la FFAM. Ce label confirme le dynamisme et la qualité de formation délivrée au sein du club.
- La Convention d'Occupation Précaire du terrain nous a été accordée par la métropole pour une durée de 6 ans (du 01/07/22 au 30/06/28) Ce dossier est le fruit de la concertation et du travail de l'ensemble des associations de la plateforme concernées par cette décision.

Auparavant, il était difficile d'envisager de nouveaux investissements au niveau des installations du club en raison du manque de visibilité.

Après avoir rappelé le travail effectué par les bénévoles du club tout au long de l'année notamment dans les domaines de la formation, de la gestion et de l'entretien du, le secrétaire remercie les bénévoles pour tout ce qui a été accompli en 2022.

Mise en approbation du bilan moral :

ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ

Bilan financier :

Le trésorier, René DUPONCHEL prend la parole pour présenter le bilan financier de l'année 2022.

Mise en approbation du bilan financier : **ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ**

En résumé, les finances du club sont saines malgré les efforts financiers consentis à l'entretien des installations et à la formation. Il convient également de souligner l'importance des subventions perçues par le club, accordées par la ville de Corbas et plus récemment de la FFAM dans le cadre de l'EFAM.

Calendrier prévisionnel 2023:

- - 5 et 26 février journée indoor
- - 5 et 12 mars journée indoor
- - 18 mars AG FFAM à Lyon
- - 25 mars Journée d'entretien avec montage des bancs et nettoyage
- - 23 avril Journée électrique toutes catégories (Interclubs)
- - 14 mai portes ouvertes (si possible)
- Juin concours hélicos (date non fixée)
- - 11 juin Journée club
- - 17 juin lâché ailes, brevet et QPDD
- - stage d'été (dates à définir)
- - 2 septembre forum des associations
- - 24 septembre interclubs avions & maquettes
- - 30 septembre Lâché ailes et brevets
- - 19 novembre bourse d'échange et indoor

Mise en approbation du calendrier prévisionnel : Unanimité

ELECTION

L'AMCR a procédé au renouvellement de son conseil d'administration dans son ensemble. Etaient candidats dans l'ordre d'inscription suivant:

- ROCHET Michel
- DUPUY Denis
- BAROUX Yves
- FEHRENBACHER Guylaine
- DUPONCHEL René
- SCOTTINI Michel

37 présents

23 procurations

60 votants

1 bulletin nul, 59 bulletins valides

Personnes élues au conseil d'administration (6 postes à renouveler)

1. ROCHET Michel	59 voix
2. DUPONCHEL René	59 voix
3. DUPUY Denis	58 voix
4. BAROUX Yves	55 voix
5. FEHRENBACHER Guylaine	58 voix
6. SCOTTINI Michel	55 voix

Réunion du conseil d'administration pour l'élection des différents postes à pourvoir :

Président :	Yves BAROUX	UNANIMITE
Vice Président :	Denis DUPUY	UNANIMITE
Trésorier :	René DUPONCHEL	UNANIMITE
Secrétaire :	Michel FEHRENBACHER	UNANIMITE
Secrétaire adjoint :	SERRIER Jean Michel	UNANIMITE

Le président élu, Yves BAROUX et le nouveau CA constitué se présente devant les adhérents pour la validation des postes : **ACCEPTÉ A L'UNANIMITE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'ASSEMBLEE GENERALE est levée à 16 h 00.

Le président

Le secrétaire